

****Accompagnement de la scolarisation en école maternelle****

Ressource 2

Penser la rentrée : la rentrée échelonnée en petite section

La première entrée à l'école est une étape importante dans la vie d'un enfant, source d'émotions fortes pour ces élèves en devenir, tout comme pour sa famille. Une première rentrée réussie joue un rôle important pour poser les bases d'une relation de confiance réciproque et apaiser l'anxiété.

C'est dans cette optique que des équipes enseignantes peuvent décider de proposer aux parents une rentrée échelonnée en petite section.

Ce choix pédagogique, lorsqu'il est fait, demande d'arrêter une organisation. Ce document a vocation à harmoniser les pratiques dans le département de l'Ain et à guider la réflexion des écoles pour faire de cette modalité une réussite.

Qu'est-ce que la rentrée échelonnée en maternelle ?

Il s'agit d'une [organisation particulière garantissant une prise en charge individualisée de chaque enfant](#) pour lui permettre d'appréhender de façon progressive, sécurisée et sécurisante, un nouveau milieu, l'école et la classe, qu'il va fréquenter quotidiennement, accompagné de deux adultes, l'enseignant(e) et l'ATSEM, qui seront ses référents sur le temps scolaire.

Qu'apporte la rentrée échelonnée ?

Son objectif principal est de [favoriser une première rentrée réussie](#). L'accueil et la prise en charge individualisée vont rassurer, apaiser l'anxiété de l'enfant et de ses parents et atténuer voire éviter les pleurs.

La rentrée échelonnée, à quelles conditions ?

[La rentrée échelonnée ne peut être imposée aux familles, elle est proposée](#). L'école est un service public et, à ce titre, ouvre droit à la scolarisation de tous les enfants le jour de la rentrée. Aucune famille ne saurait donc être mise en difficulté par une rentrée échelonnée. Aussi, [la proposition éventuelle se fait en amont, lors du premier contact de la famille avec l'école](#), au moment de l'inscription. Les principes et les objectifs de la rentrée échelonnée doivent alors être expliqués. Les modalités d'organisation (constitution de groupes par exemple) tiennent compte des obligations des familles, des assistantes maternelles, des habitudes de l'enfant.

[La rentrée échelonnée s'applique aux élèves de PS et n'excède pas quatre jours](#). L'accès à la restauration scolaire peut être possible dès le premier jour d'école si les parents le souhaitent. Pour les TPS elle peut se faire sur une durée plus longue si les familles adhèrent à cette organisation.

Une rentrée échelonnée comporte nécessairement [une progression : dans le temps, dans les différents espaces ainsi que du nombre d'enfants](#). Il s'agit pour l'enfant d'être accueilli un peu plus longtemps chaque jour, en un peu plus grand nombre chaque jour, seulement dans la classe au départ puis de participer à un temps dans la cour. [La propreté \(continence\) n'est pas un acquis préalable à l'entrée à l'école maternelle y compris à la sieste](#) (Code de l'éducation – article L. 113-1).

La rentrée échelonnée fait l'objet d'un projet qui est soumis à l'accord de l'IEN de circonscription. Ce projet présente les objectifs, l'accord de toutes les familles et l'organisation prévue. Afin de vous aider à rédiger votre projet, voici quelques conseils concernant l'élaboration de l'organisation de cette rentrée échelonnée.

Accompagnement de la scolarisation en école maternelle Ressource 2

Des exemples non exhaustifs pour s'inspirer

1^{er} jour

3 groupes, présence de 50 minutes. 15 à 20 minutes avec les parents puis sans eux. Une dizaine d'enfants avec la présence de l'ATSEM dans la classe.

2^{ème} jour

2 groupes d'enfants pendant 1h20 sans récréation.

3^{ème} jour

Tous les enfants en même temps jusqu'à la récréation comprise.

4^{ème} jour

Tous les enfants toute la matinée sans restauration scolaire.

La première et seconde journée, il pourra être proposé aux parents une pause-café, ce qui leur permet de rester sur place pendant ce court temps de scolarisation.

1er jour	2ème jour	3ème jour	4ème jour
Avec un parent	départ progressif des parents	Sans les parents	Matinée complète + départ des parents avant 9h
Dans la classe Groupe 1 : 8h30/9h30 Groupe 2 : 9h30/10h30 Groupe 3 10h30/11h30	Dans la classe Groupe 1 : 8h30/9h30 Groupe 2 : 9h30/10h30 Groupe 3 10h30/11h30	Dans la classe puis petit temps de récréation Groupe 1: 8h30-10h15 Groupe 2: 10h15-11h30 (nouvelle composition de groupes)	Dans les espaces de l'école classe + cour Classe entière
Pas de restauration scolaire prévue ce jour pour les PS	Pas de restauration scolaire prévue ce jour pour les PS	Pas de restauration scolaire	Restauration scolaire possible
Pas de retour pour la sieste	Pas de retour pour la sieste	Sieste possible	Sieste possible

Dans le cas des doubles niveaux : 19 PS et 8 GS (Les élèves de GS seront accueillis à plein temps dès premier jour).

1^{er} jour: 3 groupes de 6 ou 7 enfants, présence de 50 minutes. 10/15 minutes avec les parents puis sans.

	Accueil	Activité avec les parents	Activité avec l'enseignante et l'ATSEM	Les parents viennent récupérer leur enfant
Groupe 1	8h20/8h30	8h30/8h45	8h45/9h15	9h15/9h20
Groupe 2	9h20/9h30	9h30/9h45	9h45/10h15	10h15/10h20
Groupe 3	10h50/11h	11h/11h15	11h15/11h45	11h45/12h

2^{ème} jour: GS accueil normal

2 groupes de 9 ou 10 élèves PS accueillis pendant 1h30 sans récréation

- 8h30/10h : 1^{er} groupe
- 10h30/12h : 2^{ème} groupe

3^{ème} jour: **accueil des 19 PS avec les 8 GS** toute la matinée de 8h30 à 12h, récréation comprise. Les parents de PS récupèrent leur enfant à 12h ; pas de cantine, possibilité de revenir pour la sieste à l'école.

4^{ème} jour: Accueil complet pour tous les élèves avec récréation, restauration scolaire éventuelle et sieste.

Dans le cas des doubles niveaux, un accueil des plus grands à 8h20 et l'accueil des PS plus tard, vers 9h30, peut être envisagé, ce qui permet de préparer avec les grands l'arrivée des plus petits.

Ressource validée par Monsieur Pascal Clément,
IA-DASEN de l'Ain